

Performances des grands groupes bancaires au 31 décembre 2022

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels, des slides investisseurs publiés et des états financiers annuels non audités, les principaux indicateurs de performance des principaux groupes bancaires français et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 décembre 2022

Malgré une modification brutale des conditions économiques (niveau d'inflation élevé, forte volatilité sur les marchés, progression rapide des taux), les banques françaises ont continué à faire grandir leurs fonds de commerce sur tous les segments de clientèle.

Tout en conservant une bonne maîtrise de leurs charges et une gestion prudente de leurs risques, l'augmentation des revenus d'intérêts générés en 2022, ne se reflète pas dans l'évolution des résultats nets. Ceux-ci, étant impactés par la politique de provisionnement prudente en matière de coût du risque, la progression des revenus ne permet pas encore de compenser celle des charges comme en témoignent les niveaux de produits nets bancaires et de résultats générés au 31 décembre 2022 :

- Produit net bancaire cumulé de 159,7 milliards d'euro soit +6% par rapport à l'exercice 2021 ; et
- Résultat net cumulé de 27,6 milliards d'euro soit -12% par rapport à l'exercice 2021.

Grâce à leur modèle diversifié et intégré et leur capacité à accompagner leurs clients, les groupes bancaires français contribuent significativement au financement de l'économie réelle tout en mettant leurs ressources au service des transitions environnementales et sociétales.

Note : le recul des revenus observé dans le groupe Société Générale est attribuable à l'impact négatif (-3,3 milliards d'euro) enregistré au 2ème trimestre 2022 lié au retrait de son activité en Russie, avec la finalisation de la cession de Rosbank et de ses filiales d'assurance.

Indicateurs clés au 31/12/2022

Un niveau d'activité toujours très soutenu

PRODUIT NET BANCAIRE

| 31/12/2021 | 31/12/2022 |
|-------------|-------------|
| 150,5 Mds € | 159,7 Mds € |

+6,1%

RESULTAT NET

| 31/12/2021 | 31/12/2022 |
|------------|------------|
| 31,5 Mds € | 27,6 Mds € |

-12,2%

Coefficient d'exploitation moyen **stable**

= 64%

Coût du risque **en hausse**

↑ +24%

Des bilans très solides

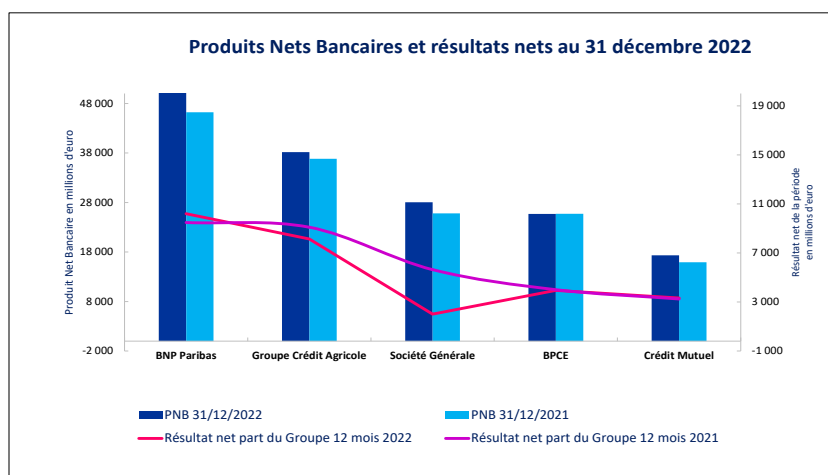
RATIO DE CET 1

| 31/12/2021 | 31/12/2022 |
|------------|------------|
| 15,74% | 15,34% |

RESERVES DE LIQUIDITE

| 31/12/2021 | 31/12/2022 |
|------------|------------|
| 1 665 M€ | 1 719 M€ |

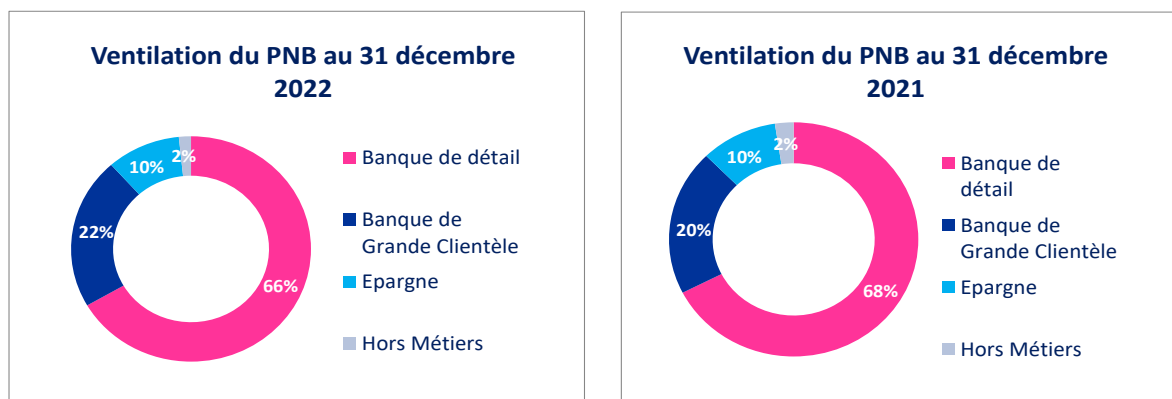
Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Répartition des revenus par activité

Sur l'année 2022, chaque activité affiche des revenus en croissance : +5,9% pour la banque de détail, +3,3% pour les métiers d'épargne et +12,4% pour la banque de Grande Clientèle.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Alors que le groupe Crédit Agricole communique sur une plus-value de cession de La Médicale en assurances (+101 millions d'euros) et sur une provision exceptionnelle pour risques de fonds propres Ukraine (-195 millions d'euros), les comptes du groupe BNP Paribas enregistrent l'impact positif de l'écart d'acquisition négatif sur bpost banque (+244 millions d'euros) et une plus-value de cession d'une participation (+204 millions d'euros). Le groupe fait également état de la dépréciation des titres d'Ukrsibbank (-159 millions d'euros) et communique sur l'impact du recyclage de la réserve de conversion (-274 millions d'euros).

Le groupe Crédit Mutuel - Alliance Fédérale a, de son côté, comptabilisé un ajustement de la valeur de l'écart d'acquisition de TargoBank en Allemagne en lien avec la hausse du taux d'actualisation (- 958 millions d'euros) et a intégré un complément de provisions de 270 millions d'euros portant sur la cession potentielle annoncée le 22 décembre 2022 de TargoBank Espagne à Abanca.

Enfin, il convient de rappeler que le groupe Société Générale a enregistré au 2ème trimestre une perte de 3,3 milliards d'euros générée par son retrait de la Russie, avec la finalisation de la cession de Rosbank ainsi que de ses filiales d'assurance le 18 mai 2022.

Une activité très dynamique dans la banque de détail (1)

Les revenus de la banque de détail progressent sur l'ensemble des établissements (+4,6% par rapport à décembre 2021) malgré le contexte inflationniste et des conditions de marché défavorables.

Le métier est porté par une très bonne dynamique commerciale dans l'ensemble des réseaux, se traduisant par une hausse des encours de crédit qui augmentent de 8,6% avec une croissance soutenue des crédits aux particuliers et aux entreprises. Les dépôts sont en hausse de 8,3 %, tirés notamment par les livrets et comptes à terme qui profitent de la remontée des taux.

A l'international, l'activité reste relativement dynamique malgré l'impact de la crise Russo-Ukrainienne.

| BNP Paribas | Crédit Mutuel Alliance Fédérale | Crédit Agricole |
|--|---|--|
| <p>❑ En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Progression des revenus portée par un environnement favorable et la contribution des filiales spécialisées. • Forte dynamique de l'activité sur l'ensemble des segments de la clientèle • Poursuite des bonnes performances pour les nouveaux Métiers Digitaux (Nickel, Floa, Lyf) et Personal Investors. <p>❑ A l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la cession de Banc of the West à BMO Groupe Financier le 1^{er} février 2023. • Progression des encours de crédits en Pologne et en Turquie notamment sur la clientèle des entreprises. | <p>❑ Forte activité sur toutes les lignes de produits, tant sur les réseaux que le crédit à la consommation.</p> <p>❑ Poursuite du développement sur les relais de croissance de Beobank : crédits hypothécaires, crédits aux professionnels, crédits d'investissement, assurances IARD.</p> <p>❑ Revenus tirés vers le haut en raison de l'entrée dans le périmètre de Crédit Mutuel Nord Europe.</p> <p>❑ Croissance de l'activité des filiales métiers (en particulier une bonne performance sur l'affacturage) et de TargoBank en Allemagne.</p> <p>❑ Annnonce de la cession potentielle de TargoBank en Espagne.</p> <p>❑ Activité très soutenue pour le réseau de bancassurance du CIC : concrétisation de la stratégie multiservices.</p> | <p>❑ En France :</p> <p>Caisse régionale : encours de crédits à la hausse portée par les marchés spécialisés. Conquête dynamique : + 1 million de nouveaux clients.</p> <p>CACF : accords-cadres signés avec Stellantis et développement du financement automobile par le biais de FCA Bank et de Leasys Rent, repris à 100%.</p> <p>CAL&F : entrée au capital de Watèa (Michelin) à hauteur de 30%.</p> <p>❑ A l'international :</p> <p>Revenus pénalisés par la situation ukrainienne.</p> <p>Italie : prise de participation dans Banco BPM permettant au groupe d'étendre ses parts de marché en Italie dans un contexte où la filiale italienne réalise d'excellentes performances.</p> <p>Cession de CA Serbie effective au 1^{er} avril et d'une grande partie des participations dans Crédit du Maroc.</p> |

Une activité très dynamique dans la banque de détail (2)

| BPCE | Société Générale |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme commercial des 2 réseaux BP et CE malgré des revenus affectés négativement par la hausse des taux d'épargne réglementée et la part forte d'actifs à taux fixe. • Affacturation : activité résiliente et bien orientée dans tous les secteurs du marché permettant une hausse des revenus. • Crédit-bail : croissance de l'activité sur les 2 réseaux. • Crédits à la consommation : Croissance des encours, portée par les prêts personnels et le crédit « revolving » • Paiements: Forte progression des volumes de vente de l'offre digitale portée par les synergies réalisées au sein du groupe, l'offre multicanal et le développement commercial. | <p>En France: très bonne dynamique commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Réseaux Société Générale et Crédit du Nord : Croissance des encours de crédits, notamment sur les prêts immobiliers et les crédits moyens long terme aux entreprises et professionnels, les dépôts sont en recul. ❑ Fusion juridique avec Crédit du Nord réalisée au 1^{er} janvier 2023. ❑ Boursorama : croissance des parts de marché de la banque en ligne en France (4,7 millions de clients) due notamment au développement de l'activité et à l'accueil des clients ING. ❑ Acquisition de LeasePlan par ALD dans un contexte de bonne dynamique commerciale. <p>A l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Cession de Rosbank avec un impact limité en capital mais qui entraîne une perte comptable élevée. ❑ Croissance des revenus dans toutes les régions tirée par un environnement de taux élevés. |

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Des évolutions plus contrastées sur les métiers de l'épargne

L'évolution des revenus des métiers de l'épargne est hétérogène au sein des banques françaises (+3,3% au global par rapport à décembre 2021) en raison de conditions de marché défavorables et de la remontée des taux d'intérêts. La gestion d'actifs est le métier le plus impacté avec des baisses d'activités constatées dans plusieurs banques. A noter, une forte expansion des produits ESG au sein des métiers de l'épargne.

| Crédit Agricole | Société Générale | BNP Paribas | BPCE | CMAF |
|--|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Hausse des revenus du fait d'un très bon niveau d'activités pour l'assurance et la gestion de fortune. • Diminution des revenus dans la gestion d'actifs en raison du niveau exceptionnel des commissions de surperformance en 2021. L'activité est aussi en baisse du fait d'effets de marchés et de changes défavorables. • Signature d'un protocole d'accord entre CA Assurance et Banco BPM. • Signature d'un partenariat commercial pour l'assurance automobile avec Mobilize Financial Services, filiale du Groupe Renault. | <ul style="list-style-type: none"> • Bonne performance en Banque Privée avec une activité commerciale et des revenus en croissance. • Rythme de collecte en progression. • Rattachement aux réseaux France des activités de Banque Privée depuis début 2022. | <ul style="list-style-type: none"> • Forte résilience de l'activité de Gestion Institutionnelle et Privée : portée par une forte collecte pour le métier Wealth Management soutenue par l'activité des banques commerciales notamment en France, en Allemagne et en Asie. • Hausse limitée des revenus de l'Asset Management dans un contexte de marché défavorable. • Recul du volume des actifs sous gestion : effet performance très défavorable lié à l'évolution des marchés. | <ul style="list-style-type: none"> • Baisse des revenus due à la forte hausse des taux d'intérêt et de la baisse des marchés actions. • Progression des commissions de performance. • Baisse des actifs sous gestion en raison d'un fort effet de marché négatif malgré l'appréciation du dollar USD. | <ul style="list-style-type: none"> • Performance solide dans un contexte difficile avec des tensions sur les marchés financiers. • Intégration de nouvelles filiales nouvellement consolidées : Le Groupe la Française, Crédit Mutuel Investment Managers et CIC Private Debt. ➔ Intégrations ayant contribué à une plus forte hausse des revenus. |

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Note : A des fins de comparabilité, l'activité Banque Privée de la Société Générale a été retraitée de la Banque de détail et réintégrée dans les métiers de l'Épargne.

Les résultats des métiers de la Banque de Grande Clientèle en croissance

Sur l'ensemble des établissements, les revenus de la banque de Grande Clientèle progressent de +12,4% par rapport à décembre 2021. L'ensemble des métiers affichent des résultats en croissance, notamment les activités de Taux et Change (FICC) ainsi que la banque de financement, qui profitent de la forte volatilité du marché, notamment pour les activités liées aux Matières Premières.

| | Crédit Agricole | Société Générale | BNP Paribas | BPCE | CMAF |
|---|--|--|--|---|---|
| Métier FICC (activité Taux, Crédit, Change) | <ul style="list-style-type: none"> Fort dynamisme des activités FICC grâce au contexte de forte volatilité. | <ul style="list-style-type: none"> Très forte progression des revenus dans un contexte de forte volatilité des taux. | <ul style="list-style-type: none"> Forte croissance des revenus. Très forte hausse de la demande liée en particulier aux besoins de réallocation et de couverture, sur les produits de taux et de change, les marchés émergents et les dérivés sur matières premières. Accord en vue de l'acquisition de Kantox, plateforme de gestion automatisée du risque de change. | <ul style="list-style-type: none"> Bonne performance des activités de Taux et de Change grâce à un fort développement de l'activité de flux en raison d'un contexte de marché favorable. Dynamique commerciale soutenue de l'activité Forex : très forte demande des clients en raison de la volatilité élevée. | <ul style="list-style-type: none"> Performance résiliente portée par les prestations de couvertures de Taux, Change et Matières Premières. |
| Métier Titres & métier Actions | <ul style="list-style-type: none"> Hausse des revenus mais baisse d'activité pour CACEIS en lien avec des effets de marché très importants. Signature d'un protocole d'accord entre CACEIS pour l'acquisition des activités d'asset servicing de RBC en Europe. Création d'Uptevia le 1^{er} janvier 2023, une joint venture entre CACEIS et BNP Paribas. | <ul style="list-style-type: none"> Progression des revenus du métier Titres dont une partie est liée à la réévaluation de la participation dans Euroclear. Performance solide des activités Actions. | <ul style="list-style-type: none"> Bonne dynamique du métier Actions soutenu par les dérivés et un bon niveau d'activité de prime services. Développement commercial soutenu du métier Titres, en particulier avec de nouveaux mandats en Europe et le démarrage du partenariat avec ARCA Fondi SGR en Italie. | <ul style="list-style-type: none"> Forte progression des revenus du métier Equity de par une activité commerciale soutenue. | <ul style="list-style-type: none"> Baisse des revenus raison d'une base de comparaison élevée en 2021, qui avait enregistré des revenus considérés par le groupe comme exceptionnels. Dynamique commerciale soutenue avec de nombreux investissements prudents réalisés. |
| Banque de financement et d'investissement | <ul style="list-style-type: none"> Hausse significative des revenus avec notamment de bonnes performances sur les crédits syndiqués. Progression des revenus de la banque de marché et d'investissement soutenue par une forte activité d'émission obligataire. | <ul style="list-style-type: none"> Croissance des revenus du métier Global Banking & Advisory reposant principalement sur les activités de financement des ressources naturelles et Infrastructures. Activité soutenue de la plateforme Asset-Backed Products. Résilience des revenus de la banque d'investissement malgré un marché des capitaux en recul. Forte progression des revenus du Métier Global Transaction & Payment Services grâce à une bonne performance commerciale et à la hausse des taux. | <ul style="list-style-type: none"> Bonne performance des métiers de financement dans un marché primaire en baisse. Elargissement de l'offre de financement et renforcement des produits et des services proposés avec une approche privilégiant une relation globale de long terme dans tous les environnements. | <ul style="list-style-type: none"> Revenus des métiers Investment banking et M&A en baisse en raison d'une activité plus faible. | <ul style="list-style-type: none"> Hausse des revenus grâce à une bonne dynamique des activités Grands Comptes (CIC Corporate) Niveau solide de production de crédits et progression des commissions. Ralentissement de la progression des revenus sur les financements structurés en raison d'une diminution des opérations d'underwriting en financements d'acquisitions. Forte dynamique de CIC conseil avec des commissions facturées sur des opérations de fusions/acquisitions. |

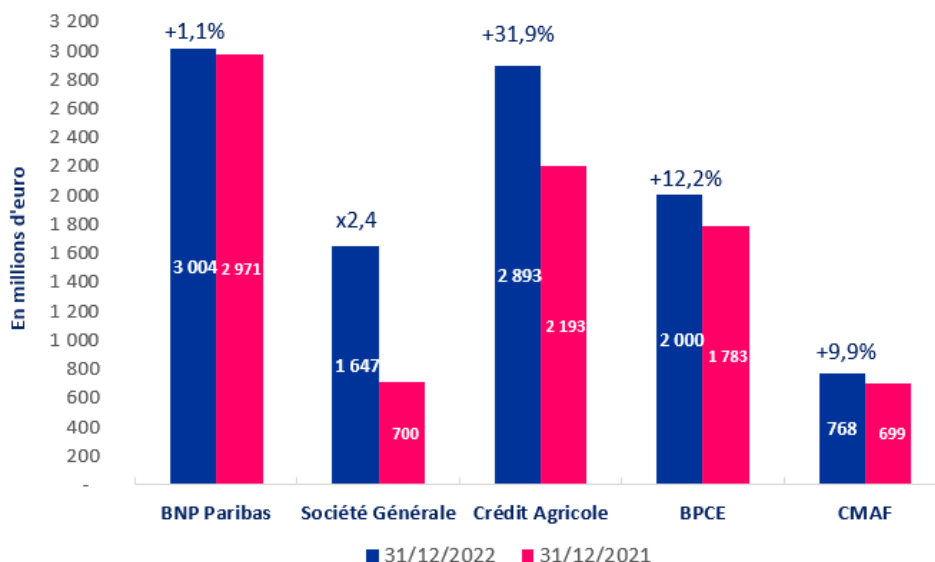
Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Une évolution contrastée du coût du risque

Globalement, le coût du risque des banques françaises affiche une hausse de 24%, soit près de 2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette évolution s'explique par la détérioration de l'environnement économique et politique en lien notamment avec la guerre en Ukraine et ses multiples répercussions sur les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement. En outre, les banques sont également impactées à divers degrés selon leur niveau d'exposition sur l'Ukraine et la Russie.

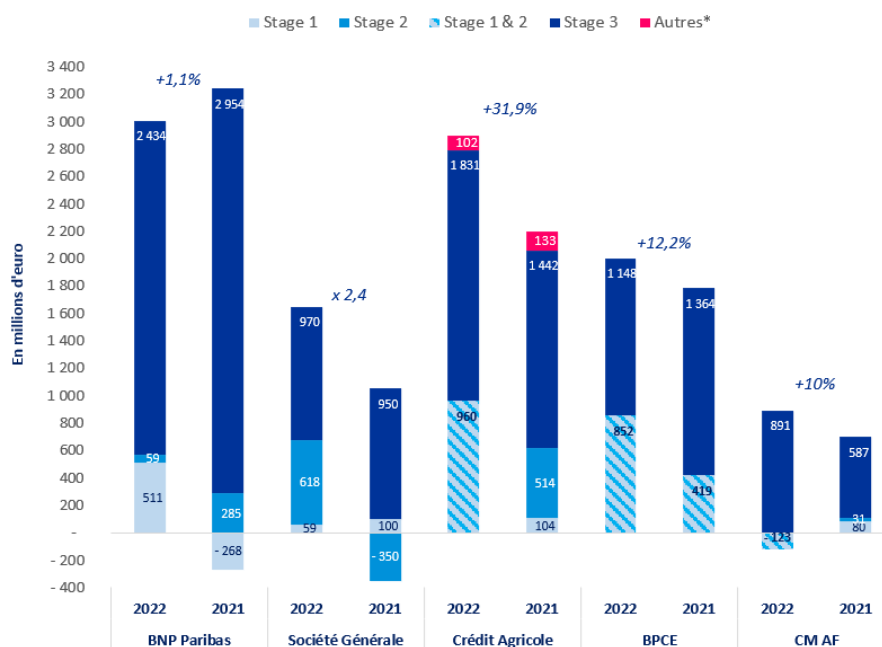
A noter également en France (sur la base des données provisoires publiées le 5 janvier 2023 par la Banque de France¹), la nette remontée des défaillances d'entreprises (+48,7% à 41 020 défaillances) après une année 2021 marquée par un niveau historiquement bas. A ce stade, cette hausse des défaillances (dont le niveau reste inférieur à celui de 2019) ne se traduit pas dans l'évolution du coût du risque Stage 3 des banques françaises.

Coût du risque



Source des données : états financiers non audités, communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021

Ce coût du risque se décompose par Stage² comme suit :



* Comprend les éléments non présentés par stage dans la note CdR des états financiers (dont pertes sur créances irrécouvrables, récupérations sur créances amorties, etc.)

Source des données : états financiers non audités, communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021

Le coût du risque est principalement tiré par l'augmentation des dotations sur les Stages 1 et 2 qui passent pour les 5 banques françaises de 915 millions d'euros à 2 936 millions d'euros. Le Stage 3 est globalement stable autour de 7,3 milliards d'euros.

¹ Stat Info - Les défaillances d'entreprises (banque-france.fr)

² Où Stage 1 (S1) : Correspond aux encours sains sans dégradation significative depuis l'origine ; Stage 2 (S2) : Correspond aux encours sains ayant subi une dégradation significative du risque de crédit depuis l'origine ; Stage 3 (S3 ou encours douteux) : Correspond aux encours en défaut.

BNP Paribas

Le coût du risque de BNP Paribas (exclusion faite des mouvements relatifs à BankWest dont la cession est effective à compter du 1er février 2023, à savoir une reprise de 39 millions d'euros au 31 décembre 2022 et une reprise de 46 millions d'euros au 31 décembre 2021) s'élève à 3 004 millions d'euros au 31 décembre 2022, soit une hausse de 1,1% par rapport au 31 décembre 2021 (2 971 millions d'euros).

Le coût du risque 2022 est notamment impacté :

- par une modification du seuil de dégradation significative en lien avec une recommandation de l'Autorité Bancaire Européenne. Cette évolution a eu pour conséquence une reprise de 251 millions d'euros au 4ème trimestre ;
- par des reprises sur des ajustements post-modèles constitués dans le contexte de la crise sanitaire qui venaient palier les effets des mesures de soutien (hausse des dépôts, baisse des retards de paiement sur la clientèle de détail, les entrepreneurs et le crédit à la consommation) ;
- par une dotation de 204 millions d'euros au titre de la « loi sur l'assistance des emprunteurs³ » en Pologne constituée au 3ème trimestre ;
- par la prise en compte de la dégradation des prévisions économiques et avec les effets indirects de l'invasion de l'Ukraine (la banque étant peu exposée directement sur la zone).

Les prévisions pour 2023-2025 sont un coût du risque d'environ 40 bp.

Enfin, BNP Paribas, dans son projet d'états financiers non audités, indique notamment :

- avoir constitué des ajustements post-modèles pour tenir compte des effets de l'inflation et de la hausse des taux, et notamment sur les catégories de clientèle les plus sensibles de l'activité de crédit à la consommation compte tenu de l'effet de l'inflation sur leur reste-à-vivre ;
- avoir mis à jour les paramètres retenus dans les scénarii économiques au 31 décembre 2022 (notamment les prévisions de PIB). Les pondérations ont été revues par rapport à celles retenues depuis le 30 juin 2022 (16% pour le scénario favorable contre 18%, 50% pour le central et 34% pour le défavorable contre 32%) ;
- que le total des ajustements représente 6,1% du stock de provisions au 31 décembre 2022 (contre 4,8 % au 31 décembre 2021).

BNP Paribas mentionne que des ajustements post-modèles sont également considérés pour prendre en compte le cas échéant les conséquences d'incidents climatiques sur les pertes attendues.

Société Générale

Le coût du risque de Société Générale au 31 décembre 2022 s'élève à 1 647 millions d'euros, soit une multiplication par 2,4 par rapport au 31 décembre 2021 (700 millions d'euros). Cette variation est principalement tirée par le coût du risque sur les encours sains (Stages 1 et 2) qui passe d'une reprise de 250 millions au 31 décembre 2021 à une dotation de 677 millions d'euros. Le coût du risque sur l'encours douteux (Stage 3) est

stable à 970 millions d'euros (contre 950 millions d'euros en 2021).

L'augmentation du coût du risque est principalement portée par la Banque de Grande Clientèle (x6,5 par rapport à 2021) et la Banque de détail France (x3,9 par rapport à 2021).

Pour rappel, le 1er trimestre 2022 avait été marqué par le coût du risque des activités russes cédées (impact de 8 pb).

L'exposition offshore à la Russie a été réduite à 1,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022, soit une baisse d'environ 45% depuis le 31 décembre 2021 (à 3,2 milliards d'euros). Toutes les expositions sur les contreparties russes ont été considérées comme sensibles et parmi celles-ci 0,6 milliards d'euros ont été transférées en Stage 3. Ces expositions sont couvertes à hauteur de 427 millions d'euros à fin décembre 2022. Pour rappel, Société Générale avait transféré (à fin juin) en Stages 2 et 3 la totalité des encours des contreparties russes.

Les prévisions pour 2023 sont un coût du risque compris entre 30 et 35 bp (niveau stable par rapport aux prévisions de 2022).

Enfin, Société Générale, dans son projet d'états financiers non audités, indique notamment :

- avoir modifié ses règles de seuil de dégradation significative du risque de crédit de manière à transférer en Stage 2 les créances dont la probabilité de défaut a été multipliée par 3 depuis la première comptabilisation (en ligne avec les recommandations émises par l'Autorité Bancaire Européenne et la Banque Centrale Européenne) ;
- avoir mis à jour les paramètres retenus dans les scénarii économiques au 31 décembre 2022 (notamment les prévisions de PIB). Les pondérations sont identiques à celles retenues depuis le 30 juin 2022 (10% pour le scénario favorable, 60% pour le central et 30% pour le défavorable) ;
- avoir procédé à des ajustements en complément des modèles sur des secteurs d'activités spécifiques (les principaux sont l'immobilier commercial, le secteur des loisirs, le pétrole et gaz, les croisiéristes et les compagnies aériennes). Ces ajustements s'élèvent à 741 millions d'euros au 31 décembre 2022 (en hausse de 205 millions d'euros pour tenir compte de l'impact des problématiques d'approvisionnement en matières premières en conséquence de la guerre en Ukraine et de l'impact d'une situation de stagflation durable sur les secteurs les plus exposés).

Groupe Crédit Agricole

Le coût du risque du Groupe Crédit Agricole au 31 décembre 2022 s'élève à 2 893 millions d'euros, soit une hausse de 31,9% par rapport au 31 décembre 2021 (à 2 193 millions d'euros). Ce coût du risque intègre 195 millions d'euros de provisions au titre du risque sur fonds propres Ukraine.

Crédit Agricole indique avoir réduit son exposition globale sur la Russie de 2,5 milliards d'euros depuis le 28 février. Ainsi au 31 décembre, l'exposition totale (On/offshore) s'élève à 3,1 milliards d'euros (dont 35% à moins d'un an) pour lesquels Crédit Agricole a constitué des provisions à hauteur de 551 millions d'euros.

³ Cette loi permet notamment aux emprunteurs, qui en font la demande de différer l'amortissement du principal et d'annuler les intérêts sur cette période de différé.

Le coût du risque est principalement composé d'une provision sur encours douteux (Stage 3) de 1 831 millions d'euros (+27%) et d'une provision sur encours sains (Stages 1 & 2) de 960 millions d'euros (+55%) contre respectivement 1 442 et 618 millions au 31 décembre 2021.

Au 4ème trimestre 2022, le coût du risque a été notamment impacté par :

- le provisionnement d'un dossier spécifique en Stage 3 ;
- la révision à la baisse des hypothèses (notamment les hypothèses de croissance du PIB) utilisées pour le calcul du forward looking afin de tenir compte de la dégradation des perspectives économiques.

L'augmentation du coût du risque par rapport au 31 décembre 2021 est portée principalement par :

- l'activité de grande clientèle : coût du risque multiplié par 5,3, cette dernière intégrant les provisions sur la Russie qui ont été complétées au 4ème trimestre ;
- les Caisses Régionales (+87,7%).

Le coût du risque est relativement stable voire en baisse sur les autres métiers : +5,5% pour les services financiers spécialisés (avec un resserrement de la politique d'octroi), respectivement +6,7% et -10,1% pour la banque de proximité France et Italie.

BPCE

Le coût du risque de BPCE au 31 décembre 2022 s'élève à 2 000 millions d'euros, soit une hausse de 12,2% par rapport au 31 décembre 2021 (à 1 783 millions d'euros).

Au 31 décembre 2022, il est composé d'une provision sur encours douteux (Stage 3) de 1 148 millions d'euros, en diminution de 16% par rapport au 31 décembre 2021 (à 1 364 millions d'euros) et d'une provision sur encours en Stages 1 & 2 de 852 millions d'euros multipliée par 2 par rapport au 31 décembre 2021 (à 419 millions d'euros).

BPCE indique que :

- l'évolution des provisions Stages 1 & 2 s'explique par la poursuite de sa politique de provisionnement prudente compte tenu d'un environnement incertain ;
- le coût du risque Stage 3 du 4ème trimestre a été affecté par le provisionnement d'un dossier spécifique.

Au niveau des métiers, le coût du risque est tiré par :

- la Banque de Proximité et Assurance à +12% : cette évolution est liée à une hausse des dotations sur les Stages 1 & 2 dans les réseaux Banques Populaires (+9%) et les Caisses d'Epargne (+12%) qui sont concernées également par le provisionnement spécifique d'un dossier en Stage 3. Par ailleurs, le coût du risque de la Banque de Proximité et Assurance est également impacté par la hausse des provisions Stage 3 sur le pôle Digital & Paiements (+28%) qui comprend le crédit à la consommation d'Oney Bank (+41%) en lien avec la hausse de la production et des taux de risque ;
- Global Financial Services dont le coût du risque progresse de 45% en lien notamment avec une provision de 85 M€ liée au conflit en Ukraine.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Le coût du risque de Crédit Mutuel Alliance Fédérale au 31 décembre 2022 s'élève à 768 millions d'euros, soit une progression de 10% par rapport au 31 décembre 2021 (à 698 millions d'euros).

Cette augmentation est principalement liée à l'évolution des provisions Stages 3 qui passent de 587 millions d'euros à 891 millions d'euros en lien avec un retour à la normale en matière de défaillances dans un environnement économique plus incertain. Crédit Mutuel Alliance Fédérale indique que cette progression des défaillances affecte la clientèle des réseaux, le crédit à la consommation ainsi que la banque de financement en raison du déclassement de dossiers de place.

Pour le coût du risque Stage 1 & 2, il s'établit en reprise de 123 millions d'euros contre une dotation de 111 millions d'euros fin 2021. Cette variation est la combinaison :

- de reprises de provisions sectorielles comptabilisées lors de la crise sanitaire ;
- de dotations en lien avec le durcissement des hypothèses retenues dans les scénarii économiques servant au forward looking ;
- une dotation au titre d'un ajustement post-modèle pour couvrir les incertitudes liées à la conjoncture actuelle et notamment sur les opérations à effet de levier.

Evolution des principaux ratios sur le risque de crédit

NB : Les ratios repris ci-dessous sont ceux calculés et publiés par les établissements dans les communiqués de presse et les slides investisseurs. Le cas échéant, des précisions sont données sur les méthodologies de calcul dans les notes de bas de page.

Coût du risque en pb sur encours⁴ :

| Coût du risque en pb des encours | BNP Paribas | Société Générale | Groupe Crédit Agricole | Groupe BPCE | CM AF |
|----------------------------------|-------------|------------------|------------------------|-------------|-------|
| 31 décembre 2022 | 31 ↓ | 28 ↑ | 25 ↑ | 24 ↑ | 17 ↑ |
| 31 décembre 2021 | 34 | 13 | 18 | 23 | 16 |

Le coût du risque en pb augmente pour toutes les banques à l'exception de BNP Paribas (cette évolution est liée à l'augmentation des encours moyens retenus dans le calcul du coût du risque en pb). Cette augmentation reflète l'évolution défavorable de l'environnement économique après une année 2021 marquée par une forte reprise économique post-pandémie.

Poids des créances⁵ douteuses :

| Poids des créances douteuses | BNP Paribas | Société Générale | Groupe Crédit Agricole | Groupe BPCE | CM AF |
|------------------------------|-------------|------------------|------------------------|-------------|--------|
| 31 décembre 2022 | 1,7% ↓ | 2,8% ↓ | 2,1% ↑ | 2,3% ↓ | 2,6% → |
| 31 décembre 2021 | 2,0% | 2,9% | 2,0% | 2,4% | 2,6% |

L'évolution de l'environnement macro-économique ne se traduit pas à ce stade par une hausse des créances douteuses dans le bilan des banques.

Taux de couverture⁶ :

| Taux de couverture | BNP Paribas | Société Générale | Groupe Crédit Agricole ⁽¹⁾ | Groupe BPCE ⁽²⁾ | CM AF |
|--------------------|-------------|------------------|---------------------------------------|----------------------------|---------|
| 31 décembre 2022 | 72,5% ↓ | 48,0% ↓ | 48,0% ↓ | 41,2% ↓ | 47,6% ↓ |
| 31 décembre 2021 | 73,6% | 51,0% | 53,0% | 42,5% | 50,8% |

⁽¹⁾ GCA communique également sur un taux de couverture y compris les dépréciations S1/S2 qui ressort respectivement à 82,9% en 2022 et 87,5% en 2021

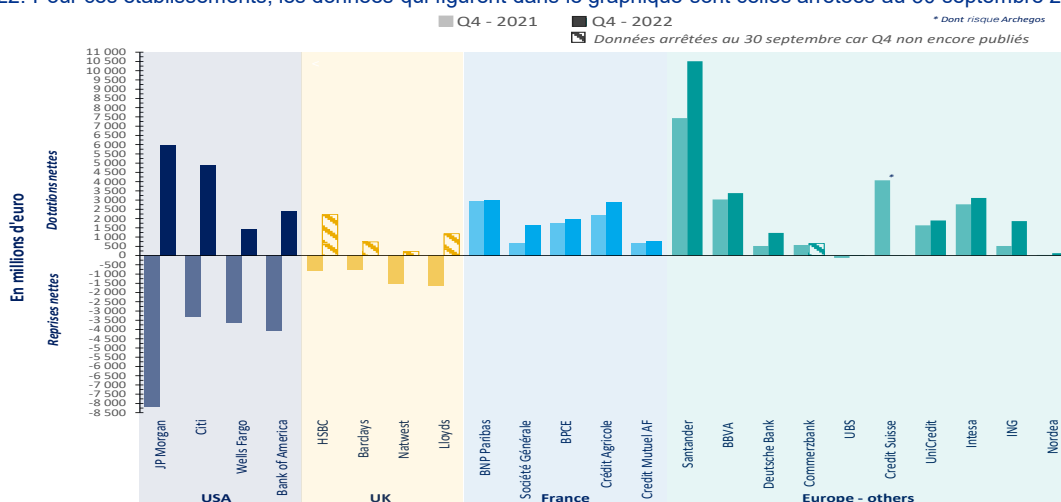
⁽²⁾ BPCE communique également sur un taux de couverture y compris la valeur des sûretés/garanties qui ressort respectivement à 68,9% en 2022 et 69,8% en 2021

Les taux de couverture diminuent pour l'ensemble des établissements français.

Evolution du coût du risque de crédit entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 sur un échantillon de banques

Coût du risque (Q4 2022 – Q4 2021) :

NB : A noter qu'à la date de préparation de ce graphique (au 9 février 2023), les 4 banques anglaises et Commerzbank n'ont pas encore publié leurs résultats 2022. Pour ces établissements, les données qui figurent dans le graphique sont celles arrêtées au 30 septembre 2022.



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022.

⁴ Coût du risque sur encours en pb :

- Groupe Crédit Agricole : Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres.

⁵ Créances :

- BNP Paribas : Les créances se composent du bilan et du hors bilan sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

⁶ Taux de couverture :

- BNP Paribas : Rapport entre les Dépréciations Stage 3 et les Encours dépréciés (Stage 3) qui correspondent à : bilan et hors bilan, nettes des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).
- Société Générale : Taux calculé selon la méthodologie de l'EBA.

Etats-Unis : Forte accélération du coût du risque au 2nd semestre 2022

Le coût du risque total des 4 banques américaines de notre panel s'élève au 31 décembre 2022 à 14,7 milliards d'euros dont plus des deux tiers enregistrés sur le 2nd semestre.

Pour rappel, l'exercice 2021 avait été marqué par des niveaux significatifs de reprises (pour un total de 19,2 milliards d'euros) dans un contexte d'amélioration de l'environnement macro-économique par rapport à l'année 2020 marquée par la crise sanitaire.

Au 31 décembre 2022, toutes les banques américaines de notre échantillon sont en charge nette sur 12 mois (pour rappel Wells Fargo restait encore dans une dynamique de reprise nette au 30 juin pour 0,2 milliards d'euros).

L'évolution du coût du risque par rapport au 31 décembre 2021 est la combinaison de plusieurs effets :

- la constitution de provisions sur leurs expositions russes principalement au 1er trimestre 2022 (NB : Citi avait indiqué avoir repris au 3ème trimestre une partie des provisions constituées),
- des pertes sur crédit en voie de normalisation mais qui restent à des niveaux relativement inférieurs à la période pandémique : cette évolution s'observe particulièrement sur les cartes de crédit (notamment chez JP Morgan, Bank of America),
- la poursuite de la constitution de provisions dans le contexte de détérioration de l'environnement économique et de la mise à jour des prévisions économiques.

Royaume Uni : Un coût du risque multiplié par près de 2,5 au 3ème trimestre

Dans l'attente des publications des banques anglaises prévues entre le 15 et 22 février 2023, nous rappelons ci-après les principales observations au 30 septembre 2022.

Le coût du risque des 5 banques anglaises de notre échantillon passe d'une reprise nette de 3,7 milliards d'euros au 30 septembre 2021 à une dotation nette de 4,9 milliards d'euros au 30 septembre 2022 (NB : le coût du risque total était de 2 milliards d'euros au 1er semestre 2022).

Globalement, les différentes banques indiquent avoir enregistré des dotations au titre de la dégradation de l'environnement et des prévisions économiques. Ces dotations ont largement compensé les reprises de provisions/d'ajustements de modèle au titre du Covid-19 qui ont principalement été enregistrées au 1er semestre.

Ainsi, au 3ème trimestre 2022, la hausse du coût du risque est principalement tirée par la mise à jour :

- des hypothèses de leurs scénarii économiques pour tenir compte des dernières évolutions en termes notamment de taux et d'inflation, et ;
- des pondérations sur les différents scénarii avec une augmentation sensible du poids des scénarii défavorables (à titre d'exemples, le poids des 2 scénarii défavorables représente un total de 55% pour Natwest, en hausse et de 21% pour Barclays, en légère diminution).

A noter également dans le coût du risque du 3ème trimestre :

- Pour **HSBC** :
 - le coût du risque lié à l'immobilier commercial Chinois qui pèse 0,4 milliards d'euros (dont 0,3 milliards d'euros sur les Stages 1 & 2), venant compléter les provisions enregistrées au 1er semestre ;
 - la mention des provisions additionnelles qui seraient comptabilisées dans le cas d'une pondération à 100% du scénario le plus défavorable ('Downside 2') à savoir 6,8 milliards d'euros en augmentation de 1,1 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2022 compte tenu de la mise à jour des hypothèses ;
- Pour **Lloyds**, une reprise additionnelle de 0,2 milliards d'euros sur les ajustements liés au Covid-19 (soit 0,4 milliards d'euros sur 2022).

Europe-Autres : Un coût du risque en progression

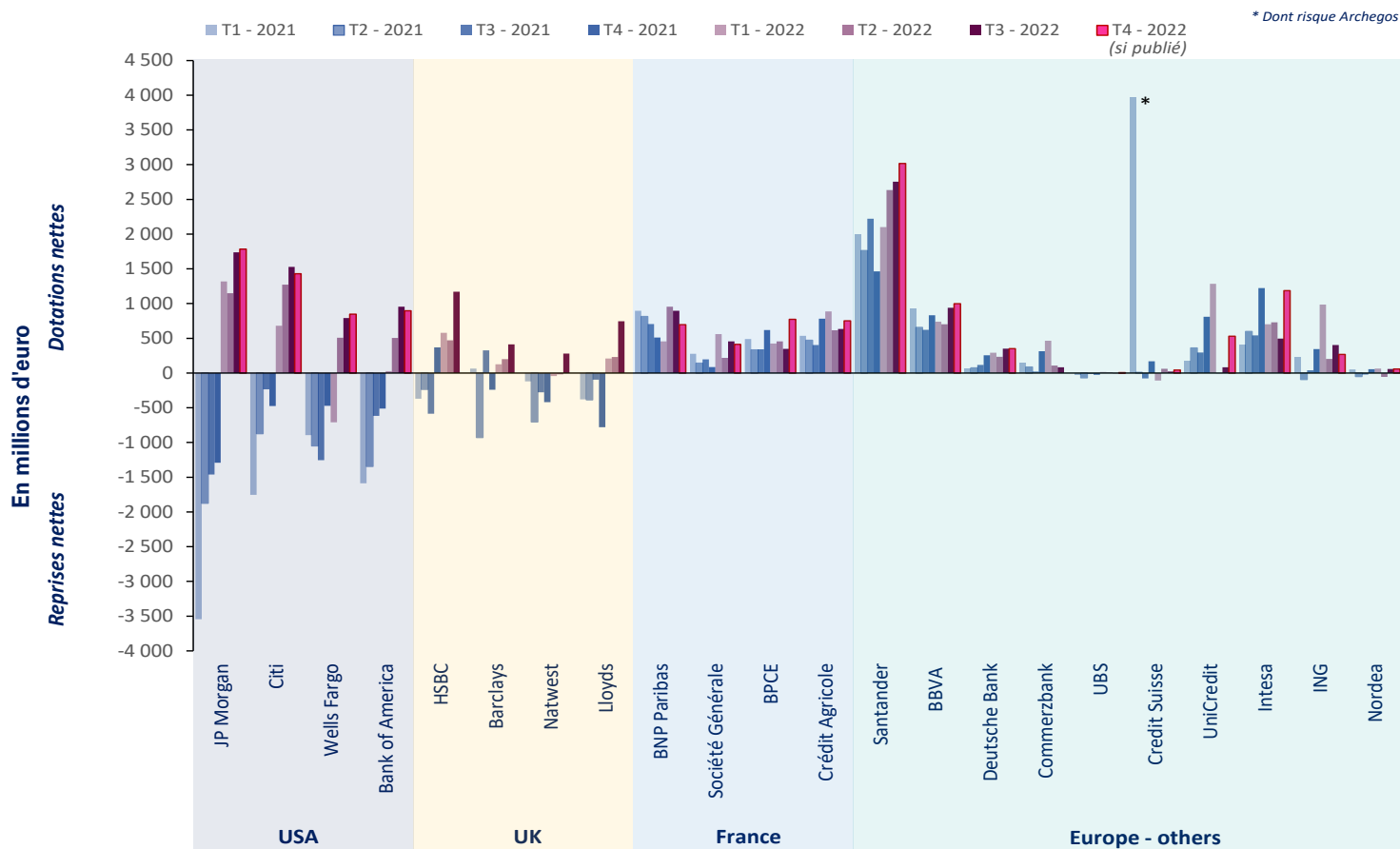
Les banques européennes (hors banques françaises, hors Commerzbank qui n'a pas encore publié ses résultats 2022 et hors risque Archegos⁷ pour Crédit Suisse) affichent également une hausse du coût du risque au 31 décembre 2022 (+43%, en passant de 15,6 milliards d'euros au 31 décembre 2021 à 22,3 milliards d'euros au 31 décembre 2022). Cette augmentation est loin d'être homogène sur les différents établissements.

- Pour **Santander**, la hausse du coût du risque au 31 décembre 2022 (qui passe de 7,4 milliards d'euros à 10,3 milliards d'euros, soit +41%) s'explique par :
 - la mise à jour des paramètres et hypothèses macro-économiques pour tenir compte du risque de ralentissement économique/récession (impactant principalement les provisions en Espagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis) ;
 - un comparatif défavorable sur certains pays compte tenu de reprises en 2021 là où le coût du risque est en voie de normalisation en 2022 ;
 - le provisionnement, en Pologne, du risque lié à la « loi sur l'assistance des emprunteurs⁸ » pour 327 millions d'euros et du risque lié aux prêts immobiliers en CHF.
- Pour **Deutsche Bank**, le coût du risque au 31 décembre 2022 s'élève à 1 226 millions d'euros, soit une multiplication par 2,4 en comparaison aux 515 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette évolution reflète :
 - l'impact de la guerre en Ukraine via la constitution de provisions sur les expositions russes et ukrainiennes (expositions réduites de 42% au cours de l'exercice 2022 à 806 millions d'euros au 31 décembre 2022) ;
 - la prise en compte de la détérioration de l'environnement et des prévisions économiques et des effets secondaires du conflit en Ukraine sur les chaînes d'approvisionnement ;
 - une augmentation du coût du risque Stage 3 qui, selon Deutsche Bank, ne traduit pas à ce stade de tendance de fond (activités et zones géographiques diffuses).
- Pour **UniCredit**, le coût du risque est en augmentation de 16% à 1 894 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 1 634 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette évolution est la combinaison de plusieurs effets :
 - les provisions constituées au 1er trimestre pour 1 232 millions d'euros au titre des risques liés à la guerre en Ukraine compte tenu d'expositions directes significatives sur la zone, depuis en partie reprises (à hauteur de 350 millions d'euros) compte tenu d'une réduction de 66% des expositions ;
 - la mise à jour des scénarii économiques pour tenir compte de la dégradation de l'environnement et des prévisions économiques (dotation de 300 millions à ce titre au 4ème trimestre) ;
 - la constitution d'ajustements post modèles pour un montant net de 700 millions d'euros sur 2022 (reprise d'ajustements liés à la pandémie compensée de nouveaux ajustements pour faire face aux incertitudes de l'environnement économique et politique).
Le total des ajustements post modèles s'élève à 1,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022.
- Pour **ING**, le coût du risque est multiplié par plus de 3,6 en 2022 en passant de 516 millions d'euros à 1 861 millions d'euros. Cette évolution est principalement liée :
 - au provisionnement des expositions directes et indirectes sur la Russie (expositions principalement en Stage 2),
Pour rappel, ING avait provisionné, au 1er trimestre 2022, 834 millions d'euros sur ces expositions dont 297 millions d'ajustements ramenés à 103 millions au 30 septembre 2022. ING indique avoir repris, au 4ème trimestre 2022, 112 millions d'euros sur le portefeuille russe classé en Stage 2 ;
 - à la prise en compte de la détérioration de l'environnement via le forward looking et des dotations additionnelles sur les encours en Stage 3 ;
 - la reprise des ajustements post modèle au titre du Covid-19 (principalement au 2nd trimestre) compensée par des nouveaux ajustements au titre des effets secondaires de la guerre et du contexte économique.
ING indique des ajustements post-modèles de 453 millions d'euros au 31 décembre 2022.

⁷ Pour rappel, le groupe Crédit Suisse enregistré au 1er trimestre 2021 une augmentation conséquente de son coût du risque en raison des provisions liées au défaut du fonds Archegos, soit un coût du risque Archegos au 30 septembre 2021 de 4 312 millions d'euros).

⁸ Cette loi permet notamment aux emprunteurs, qui en font la demande de différer l'amortissement du principal et d'annuler les intérêts sur cette période de différé.

Dynamique du coût du risque depuis le 1er trimestre 2021 :



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 décembre 2022, 30 septembre 2022, 30 juin 2022, 31 mars 2022, 31 décembre 2021, 30 septembre 2021, 30 juin 2021 et 31 mars 2021.

NB : A noter qu'à la date de préparation de ce graphique (au 9 février 2023), les 4 banques anglaises et Commerzbank n'ont pas encore publié leurs résultats 2022 et du 4ème trimestre 2022. Pour ces établissements, les données qui figurent dans le graphique ci-dessus sont celles arrêtées au 30 septembre 2022.

Les dynamiques de provisionnement sont très différentes selon les zones géographiques.

Alors que les banques américaines étaient en reprise nette depuis fin 2020 en lien avec la reprise d'une partie des provisions constituées pendant la pandémie, la crise ukrainienne, l'évolution du contexte et des prévisions économiques (politique monétaire de la FED, niveau d'inflation) les ont conduites à constituer de nouvelles provisions à compter du 1er trimestre ou du 2nd trimestre 2022.

Il en est de même pour les banques anglaises. Celles-ci ont recommencé à doter à partir du 1er trimestre 2022 (pour certaines depuis le quatrième trimestre 2021) en lien notamment avec la prise en compte des risques macro-économiques et du niveau d'inflation, avec la crise ukrainienne et le risque immobilier commercial chinois. Cette tendance s'est confirmée encore au 3ème trimestre 2022 compte tenu de la mise à jour des hypothèses et des pondérations sur les scénarii économiques utilisés dans le calcul du forward looking.

Pour ce qui concerne la zone euro (y compris les banques françaises), les banques sont toutes en dotation nette au 31 décembre 2022.

Pour autant, les dynamiques de provisionnement sont assez variées et on n'observe globalement pas d'accélération au 4ème trimestre 2022. En effet, certaines banques (ING, UniCredit) ont enregistré la majeure partie de leur coût du risque au 1er trimestre.

Des frais de gestion maîtrisés

Malgré une forte augmentation des contributions au Fonds de Résolution Unique (FRU) européen et des investissements significatifs ciblés réalisés par tous les établissements visant à accompagner la croissance et l'investissement, la rentabilité moyenne reste stable, avec un coefficient d'exploitation moyen à 64% au 31 décembre 2022, grâce à un effet de ciseaux positif.

Du fait de l'augmentation significative des dépôts, tous les groupes font état d'une très forte hausse de leur contribution au FRU. Les contributions, d'un montant total de 3,8 milliards d'euros (soit une hausse de +44% par rapport à 2021), sont réparties comme suit :

| Contribution FRU (en millions d'euros) | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|--|------------|------------|
| BNP Paribas | 1 256 | 967 |
| Société Générale | 864 | 586 |
| BPCE | 610 | 421 |
| Crédit Agricole | 803 | 479 |
| Crédit Mutuel Alliance Fédérale | 319 | 231 |

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Outre la hausse générale des charges liées aux contributions au FRU, aux frais de supervision et aux cotisations au Fonds de garantie des dépôts, les groupes font également état de l'impact lié aux éléments suivants :

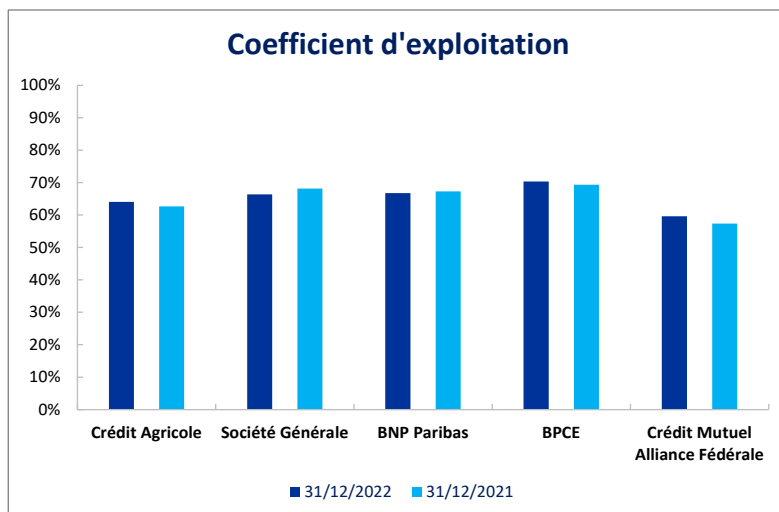
- effet change en dollars (Société Générale) ;
- coûts de renforcement informatique (BNP Paribas et Crédit Agricole) ;
- augmentations générales de salaires dans un contexte inflationniste (Crédit Agricole et Crédit Mutuel – Alliance Fédérale) ;
- prime de partage de la valeur versée aux salariés (Crédit Mutuel – Alliance Fédérale) ;
- hausse de la rémunération variable liée à la croissance des revenus (Société Générale).

Une structure financière solide

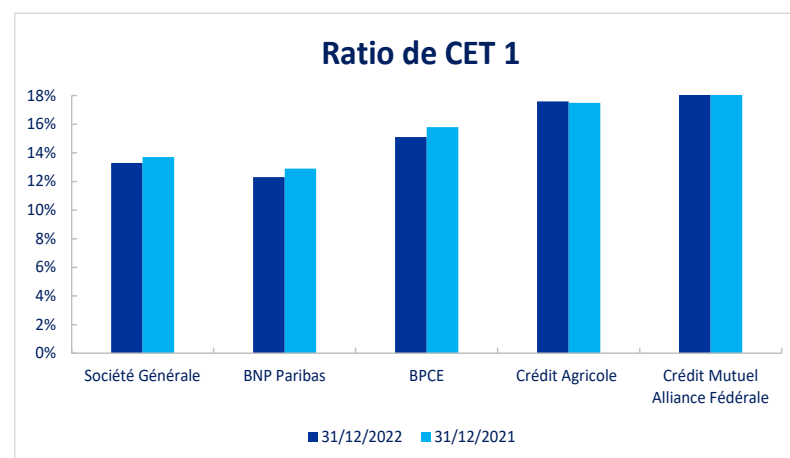
Malgré l'environnement économique incertain et ses conséquences en matière d'inflation, la situation financière des groupes bancaires français reste solide. Le ratio de CET 1 moyen s'élève à 15,3% au 31 décembre 2022, avec toutefois une baisse de 44 pb par rapport au 31 décembre 2021.

Bien que les niveaux de ratios soient largement supérieurs aux minima réglementaires, les groupes affichent un léger recul de leurs ratios de CET1 par rapport au 31 décembre 2021 qu'ils attribuent essentiellement à :

- l'accélération de la croissance (BNP Paribas, BPCE, Société Générale, Crédit Agricole, Crédit Mutuel - Alliance Fédérale) ;
- l'impact sur les « Other Comprehensive Income » des prix de marché (BNP Paribas, BPCE, Société Générale, Crédit Agricole) ;
- la mise à jour des modèles et des réglementations avec IRB Repair et le risque de change sur la position structurelle (BNP Paribas) ;
- les réserves latentes d'assurance, liées notamment à l'impact de la hausse des taux (Crédit Agricole) ;
- la perte de l'homologation de la méthode interne sur les grands comptes (Crédit Mutuel - Alliance Fédérale).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Note : le groupe Crédit Agricole communique sur un ratio de CET1 phasé

Compte tenu des résultats de l'année et du niveau des ratios réglementaires, les groupes annoncent les distributions de dividendes suivantes :

- **BNP Paribas** : 3,90 euros par action, payé en numéraire et représentant un taux de distribution de 50% du résultat distribuable de 2022. Le groupe précise que la plus-value liée à la cession de Bank of the West est exclue du résultat distribuable 2022 et anticipe ainsi une forte hausse du résultat distribuable de 2023.
- **Crédit Agricole SA** : 1,05 euro par action, payé en numéraire et représentant un taux de distribution de 50% du résultat 2022. Le groupe précise que ce dividende intègre 0,20 € par action au titre du solde de tout compte du dividende 2019 non distribué en 2020.
- **Société Générale** : 2,25 euros par action dont 1,70 euro en numéraire. Le groupe envisage de lancer un programme de rachat d'actions pour un montant total d'environ 440 millions d'euros représentant 0,55 euro par action.

Les ratios TLAC sont communiqués par quatre groupes au 31 décembre 2022 :

- **BPCE** : 23,7% des risques pondérés ;
- **Crédit Agricole** : 27,2% des risques pondérés et 7,8% de l'exposition en levier ;
- **Société Générale** : 33,7% des risques pondérés et 9% de l'exposition en levier ;
- **BNP Paribas** : 26,7% des risques pondérés et 8,4% des expositions de levier.

Les niveaux de MREL sont également communiqués par trois établissements au 31 décembre 2022 :

- **BPCE** : 30,4% des risques pondérés ;
- **Crédit Agricole** : 31,6% des risques pondérés et 9,1% de l'exposition en levier ;
- **Société Générale** : 25,3% des risques pondérés et 5,9% de l'exposition en levier.

Enfin, tous les établissements présentent un ratio de levier supérieur au minimum règlementaire de 3% qui, à l'exception du groupe BNP Paribas, marque toutefois un recul dans toutes les banques.

| Ratio de levier (%) | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Société Générale | 4,4% | 4,9% |
| BNP Paribas | 4,4% | 4,1% |
| BPCE | 5,0% | 5,8% |
| Crédit Agricole | 5,3% | 6,1% |
| Crédit Mutuel Alliance Fédérale | 6,6% | 7,6% |

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Note : le groupe Crédit Agricole communique sur un ratio de levier phasé

Des réserves de liquidité confortables

Le niveau des réserves de liquidité (1,7 milliards d'euros), stable par rapport au 31 décembre 2021, permet à tous les groupes d'afficher un ratio de LCR nettement supérieur à l'exigence règlementaire de 100% :

| Ratio LCR (%) | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Société Générale | 141% | 129% |
| BNP Paribas | 129% | 143% |
| BPCE | 139% | 158% |
| Crédit Agricole | 167% | 171% |
| Crédit Mutuel Alliance Fédérale | 153% | 181% |

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2022

Note : Les groupes Crédit Agricole, Crédit Mutuel – Alliance Fédérale et BPCE présentent un LCR moyen.

Bien que l'année 2022 soit caractérisée par la volonté des banques centrales de contrer une inflation inédite et durable avec des hausses de taux fortes et rapides, tous les groupes communiquent sur leur politique prudente en matière de refinancement à moyen et long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits, leur permettant d'anticiper la fin du TLTRO en 2023 et 2024.

Des perspectives encourageantes de croissance durable et rentable

Forts de leurs résultats qui confirment la pertinence de leurs plans stratégiques, et confiants dans leur capacité à poursuivre leur croissance disciplinée et durable, toutes les banques réaffirment leur volonté d'être des partenaires clés de l'économie, au cœur des enjeux climatiques, numériques et sociétaux.

Dans ce cadre, si le groupe **Crédit Agricole** communique sur la pleine intégration de sa responsabilité sociétale et de sa raison d'être dans son modèle, les groupes **BPCE** et **Crédit Mutuel - Alliance Fédérale** mettent en avant leur solidité financière comme des atouts majeurs pour poursuivre leur stratégie et investir dans leur développement.

De même, alors que le groupe **Société Générale** dresse la liste des avancées stratégiques majeures réalisées en 2022 (nouvelle banque de détail SG issue de la fusion avec **Crédit du Nord**, rachat de LeasePlan par ALD), le groupe **BNP Paribas** annonce une révision à la hausse de ses objectifs sur les 3 piliers de son plan Growth Technology & Sustainability 2025.

Parallèlement, tous les groupes renforcent leur politique d'engagement dans la société en déployant une approche globale et en s'engageant aux côtés de leurs clients dans la transition vers une économie durable et bas carbone avec des mesures nécessaires à l'alignement de leurs portefeuilles de crédits pour respecter leurs engagements de neutralité carbone.

Ainsi, le groupe **Société Générale** a défini en 2022 sa nouvelle ambition RSE avec la volonté d'accélérer la décarbonation de ses portefeuilles d'activités, d'adopter une approche globale en faveur de la préservation de la biodiversité, d'amplifier l'impact local positif et de déployer une culture ESG pour accompagner ses clients dans une transition écologique responsable. Afin d'intégrer les enjeux ESG au cœur du pilotage de la banque, le groupe a lancé un vaste programme interne visant à la fois à déployer la culture ESG auprès des collaborateurs, et à opérationnaliser la transformation ESG du groupe dans le cadre du projet « ESG by Design ».

Fort des expertises développées au travers du Low Carbon Transition Group et avec des encours de crédits à la production d'énergies bas carbone supérieurs d'environ 20% aux encours de crédits à la production d'énergies fossiles, le groupe **BNP Paribas** a annoncé de nouveaux objectifs matérialisant une très forte accélération du financement de la production des énergies à bas carbone et une réduction du financement de la production des énergies fossiles à horizon 2030.

Tout en œuvrant à son échelle à décarboner l'économie et équiper la société, le groupe **Crédit Agricole** rappelle sa mobilisation dans l'accompagnement de ses clients dans leur transition énergétique, avec des engagements pris pour accélérer l'avènement des énergies renouvelables et la création de 2 nouveaux métiers (CA Transitions et Energies et CA Santé et Territoires).

Face à l'ampleur de la crise environnementale, le groupe **Crédit Mutuel - Alliance Fédérale** lance le dividende sociétal en dédiant 15 % de son résultat net 2022, au financement de projets de transformation environnementale et solidaire. Le groupe met également l'accent sur son ambition de devenir un acteur majeur de la gestion d'actifs en France et en Europe, engagé et responsable avec une dimension durable qui devient prioritaire dans les choix des investisseurs, et qui se traduit par l'intérêt porté à l'ensemble de la gamme Carbon Impact qui totalise au 31 décembre 2022 un encours d'un milliard d'euros.

Enfin, tout en continuant à aligner ses portefeuilles de financement sur une trajectoire carbone neutre, le groupe **BPCE** communique également sur ses efforts pour diminuer sa propre empreinte carbone : avec ses nouveaux locaux, le groupe a réduit de 40 % son empreinte de bureaux grâce au travail hybride et a mis en place une démarche RSE dans leur construction et leur exploitation : impact énergétique, matériel informatique, infrastructures, mobilier, etc...

En renforçant leurs engagements pour une économie durable, tous les groupes entrent dans une nouvelle étape d'accélération pour le financement de la transition énergétique et annoncent tous vouloir poursuivre avec leurs clients l'effort de transformation permettant de transformer leurs financements à la production d'énergie vers une majorité d'énergies bas carbone.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2022.

Ces informations ont été publiées par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 7 février 2023 : BNP Paribas
- 8 février 2023 : Société Générale et Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- 9 février 2023 : Crédit Agricole et BPCE



Contact

Arnaud Bourdeille

Associé

Responsable du secteur banque

abourdeille@kpmg.fr

kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.